

TITRE DE LA RENCONTRE : Rencontre du Comité de suivi du projet de mine de graphite

COMPTE-RENDU

DATE ET HEURE	21 septembre 2021 à 17h30
LIEU	Vidéo-conférence
PERSONNES PRÉSENTES	<p>Étaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pierre Allard - Citoyen, Saint-Zénon • Richard Massicotte, substitut de Robert Papineau - Administrateur, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière • Julien Charette - Administrateur, Bassin versant Saint-Maurice • France Chapdelaine - Directrice Générale, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie • David Deslauriers, substitut d'Édith Gravel - Directrice, Service d'aménagement de la MRC de Matawinie • Céline Racine - Citoyenne, Saint-Michel-des-Saints • Réjean Marion - Conseiller municipal, Municipalité de Saint-Zénon • Sébastien Borgeaud - Propriétaire, Pavillon Basilières • Jacques Sénécal - Citoyen, Saint-Michel-des-Saints • Richard Lauzière - Citoyen, Domaine Lagrange • Diane Messier - Représentante des organismes communautaires de la Haute-Matawinie • Martine Paradis – VP Ingénierie, Environnement & Projet Matawinie, NMG • Isabelle Levasseur - Responsable des relations à la communauté, NMG <p>Étaient absents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valérie Pichot – Directrice, Service de développement local et régional de Matawinie • Réjean Gouin - Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints • Pierre Boucher - Représentant, Conseil de la Nation Atikamekw • Glenn Dubé – Élu, Conseil des Atikamekw de Manawan
ORDRE DU JOUR	
1.	Ouverture de la rencontre, mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres
2.	Présentation et adoption de l'ordre du jour de la rencontre
3.	Adoption et suivi du compte-rendu du 15 juin 2021
4.	Mise à jour des projets de NMG et échanges avec les membres
5.	Programme de surveillance et de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Fiches de suivi • Registre des plaintes • Faits saillants Suivi environnemental et social
6.	Adoption des nouveaux membres au comité de suivi
7.	Divers
8.	Prochaine date de rencontre et sujets
9.	Évaluation et conclusion

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 17h30 par vidéo-conférence en raison de la COVID-19. Madame Levasseur souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Le quorum est confirmé. Considérant la présence de nouveaux membres, un tour de table est demandé afin que tous puissent se présenter.

Il était prévu de présenter « Carboneutralité 101 », mais considérant que la personne identifiée pour faire cette présentation commence un congé de paternité, il est proposé de remettre ce point à l'ODJ de la prochaine rencontre. En remplacement de ce sujet, il est proposé aux membres d'approfondir un élément du programme de surveillance et de suivi soit le climat sonore. Adopté à l'unanimité.

2. Présentation de l'ordre du jour

Il est proposé par Céline Racine et secondé par Richard Massicotte d'adopter le projet d'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 20 avril 2021 du comité d'accompagnement

Il est proposé par Julien Charette et secondé par Céline Racine d'adopter le compte-rendu de la rencontre du 15 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

Suivi du compte-rendu du 15 juin 2021.

Considérant que les points nécessitant un suivi se retrouvent à l'ODJ il est proposé de les traiter à même l'ODJ.

Adopté à l'unanimité.

4. Mise à jour des projets de NMG et échanges avec les membres par Martine Paradis

Mme Paradis présente les grandes lignes de l'état d'avancement des projets de NMG aux membres du comité.

Projet de démonstration | Faits saillants

- Travaux d'optimisation pour le procédé et les résidus miniers en cours
- Poursuite de la collecte et de l'analyse des données sur les cellules expérimentales
- Amélioration des unités de gestion des eaux
- Deuxième transformation : Préparation et ingénierie pour la mise en place d'une unité de démonstration d'enrobage (coating), sphéronisateur et nouveau laboratoire
 - ✓ Une modélisation atmosphérique a été réalisée et sera inclus dans la demande d'autorisation
- Rapport annuel de suivi des eaux déposé au MELCC
- Campagnes occasionnelles de transports du minerai et de résidus

- Forage-dynamitage octobre 2021

Projet commercial | Faits saillants

- Construction de la route d'accès et connexion du chemin d'accès au chemin Sagacité (+ ou – 8KM)
 - ✓ Décapage, excavation, sautage-dynamitage, remblais-déblais
- À venir : Préparation des travaux de la plateforme industrielle en 3 phases :
 1. Secteurs prioritaires visés 2021 Décapage et travaux pour Fossés et bassins (Vert)
 2. Secteur 2022 avec bétonnage (jaune)
 3. Installation tuyauterie (rouge)



Phase de construction - Jalons

- À planifier pour l'hiver :
 - ✓ Déboisement secteur additionnel pour halde mort-terrain
- À compter du printemps 2022 :
 - ✓ Finaliser la préparation site de la plateforme industrielle
 - ✓ Installation sanitaire et tuyauterie
 - ✓ Bétons

Autres projets en cours

- Usine de démonstration purification - Bécancour
 - ✓ Début des tests et augmentation graduelle de la température du four.
- Projet pilote de traçabilité dans le cadre du Passeport batterie (Global Battery Alliance)
 - ✓ Prouver la provenance du matériel de batterie
 - ✓ Établir les émissions de GES
- Carboneutralité
 - ✓ Élaboration d'une stratégie de carboneutralité
 - ✓ Compensation des émissions historiques au 31 décembre 2020 (2151 tonnes équivalentes CO²)
 - ✓ NMG est partenaire dans la mise en place d'un projet panquébécois de conservation et valorisation des écosystèmes
 - ✓ Statut de carboneutralité obtenu pour 2020 et avant; à maintenir d'année en année
 - ✓ Mise en place d'outils de suivi des émissions GES
 - ✓ Efforts de réduction à la source
 - ✓ Développement de projets de captation pour compenser les émissions restantes
- Rapport ESG
 - ✓ Publication d'un [rapport inaugural sur les initiatives et performances de Nouveau Monde en matière de développement durable](#)

5. Programme de surveillance et de suivi

5.1 Fiches de suivi

A la dernière rencontre, il a été convenu par résolution que NMG fournirait aux membres du comité un outil de suivi en lien avec le programme de surveillance et de suivi. Les fiches de suivi sont présentées aux membres.

5.2 Registre des plaintes

La plainte 20210831-01 est présentée et discutée avec les membres du comité. Tel qu'entendu, la plainte sera diffusée sur le site Internet de NMG.

5.3 Suivi environnemental | Tableau de suivi des engagements

Mme Paradis présente les actions mises de l'avant et/ou en cours de réalisation concernant différents enjeux. Voici les grandes lignes.

Milieus humides et hydriques

- Préservation des milieux hydriques et humides durant les travaux avec méthode RADF (Guide qui propose des méthodes et sur lequel on doit s'engager)
- État de référence pour documenter le niveau actuel de la nappe phréatique dans les milieux humides touchés visés par le suivi applicable durant l'exploitation et à la fin de vie de la mine
- Les pertes des milieux humides et hydriques (rive) touchés par la construction de la route d'accès et PAD industriel ont été compensées financièrement tel que prévu au Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques (RCAMHH)

Avifaune et espèces à statut

- Respect de la période de nidification
- Inspection de terrain par une biologiste et l'équipe environnement NMG pour surveillance environnementale de la tortue et de la couleuvre verte

Habitat du poisson

- NMG s'est engagé à ne pas réaliser de travaux touchant l'habitat du poisson du 15 septembre au 1er juin
- Il n'y a pas de cours d'eau avec un potentiel pour l'habitat du poisson dans les travaux actuels (route et plateforme)

Gestion des eaux

- Continuité du suivi du ruisseau à l'eau morte et mesures de débit
- Suivi des plans d'eaux (échantillonnage) pendant les travaux de construction
- Mesures de protection intégrées au programme de suivi environnemental

Climat sonore

- Station de relevés sonores en place (2)
- Modification du chemin d'accès, évitement du chemin Matawin et éloignement du Domaine Lagrange. Le secteur Lac aux Pierres n'est plus une zone sensible au bruit puisque les chalets qui s'y trouvaient ont été acquis par NMG
- Horaire de travail adapté
- Alarme de recul à bruit blanc installé sur les machineries
- Chaque plainte sera traitée et analysée par NMG

5.4 Suivi social | Tableau de suivi des engagements

Mme Levasseur présente les actions mises de l'avant et/ou en cours de réalisation. Voici les grandes lignes.

Parties prenantes

- Communication et diffusion durant les phases de construction – Visite industrielle et café informatif sont prévus pour octobre 2021. La gestion des plaintes et réponse aux citoyens sur les préoccupations relatives au bon voisinage se poursuivent.

- Hébergements | Travailleurs et employés - Collaboration avec la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie (CCHM) à la création d'un répertoire Hébergement (Hôtels-motels-chalets, campings et pourvoiries). Le répertoire est présentement en ligne sur haute-matawinie.com et distribué aux sous-traitants de NMG.

Retombées économiques

- Formations DEP | Opération d'équipement de production - La séance d'informations a eu lieu le 5 août 2021. Début de la formation, 20 septembre 2021. La 5e cohorte est prévue pour le 29 novembre 2021.
- Opportunités d'affaires | Période de construction 2021-2023 - NMG collabore avec la CCHM pour sensibiliser les entreprises de la Haute-Matawinie à offrir des produits et des services dits indirects à la construction. À cet effet divers produits et services sont maintenant disponibles.
 - ✓ Centre esthétique automobile - lave auto
 - ✓ Bistrot des saveurs - boîte à lunch
 - ✓ Auberge Matawinie et location Lanaudière - hébergement des travailleurs période de construction
 - ✓ St-Michel sécurité - vêtements de sécurité
 - ✓ Rona - équipements de travail
 - ✓ Implantation d'un point de service du CREDIL à la CCHM
- Projet « Attractivité de la main-d'œuvre en HM » - En collaboration avec la CCHM et d'autres partenaires et entreprises de la région, quatre (4) placements publicitaires ont été réalisés.

Cohabitation

- Plan d'intégration au Territoire - L'assemblée générale de fondation a eu lieu le 18 mai 2021. Le mandat pour le développement des sentiers a été attribué à Sentiers Boréals. Les demandes de permis d'autorisation et de délivrance de permis sont en cours. Le balisage des sentiers est prévu au cet automne.

6. Adoption des nouveaux membres

Il est demandé aux nouveaux membres de quitter la rencontre afin que les membres du comité puissent se prononcer sur leur intégration au comité de suivi.

Nomination des nouveaux membres au comité de suivi du projet minier de Nouveau Monde Graphite Décision.

Les membres présents ont résolu de confirmer la nomination de :

- Mme Diane Messier comme représentante du secteur communautaire;
- Monsieur Sébastien Borgeaud comme représentant du secteur récréotouristique;
- Monsieur Richard Lauzière comme représentant citoyen du secteur Domaine Lagrange.

Résolution : 20210921-01 :

- Considérant que les candidats proposés ont démontré de l'intérêt envers le projet minier Matawinie ;
- Considérant que les candidats proposés ont démontré de l'intérêt à s'investir au sein du comité de suivi ;
- Considérant que les candidats proposés rencontrent les secteurs proposés par les règles de gouvernances et correspondent aux secteurs disponibles ;

Sur résolution, il est proposé par Julien Charette et secondé par Pierre Sénécal de procéder à la nomination de messieurs Richard Lauzière, Sébastien Borgeaud et madame Diane Messier comme membres du comité de suivi. Adopté à l'unanimité.

7. Divers

Aucun point n'a été soumis.

8. Prochaine date de rencontre et sujets

La prochaine rencontre du comité de suivi est prévue le 25 novembre 2021 à 17h30.

Sujets :

- Carboneutralité 101
- Résultats des données des cellules expérimentales
- Présentation et adoption du calendrier statutaire des rencontres 2022

9. Évaluation et conclusion

Les membres sont invités à soumettre en tout temps des points à l'ordre du jour et à communiquer avec NMG pour des informations ou des questions concernant le projet. On qualifie la rencontre de très bien, clair et concis, beau travail concernant les fiches de suivi. On souhaite une rencontre en présentiel.

Prise de note : Isabelle Levasseur